PARLEMENT DE WALLONIE

Le Greffier

Monsieur Rodrigue DEMEUSE
Député
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

FJ/MH/BL/rqe/414

Namur, le 31 mars 2022

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°414 du 11 mars 2022 que nous adresse ce jour Monsieur Willy BORSUS, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric JANSSENS

PARLEMENT DE WALLONIE

Question n° 414 *de* DEMEUSE Rodrigue

à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

N° : 414 (2021-2022) 414 *Réception :* 11 mars 2022 *Echéance :* 01 avril 2022

Matière : Expansion économique - Généralités - Nouvelles technologies et Recherche

Objet : le suivi de la modernisation des réseaux internet et de télécommunications du village de Saint-Fontaine

Question écrite

Fin de l'année dernière, j'interrogeais à nouveau Monsieur le Ministre au sujet des problèmes de connectivité auxquels est confronté le village de Saint-Fontaine, sur la commune de Clavier. Face à la vétusté du réseau et les nombreuses coupures de connexion, il annonçait toute une série de pistes de solutions possibles afin de moderniser les réseaux internet et de télécommunications du village.

Quelques mois plus tard, je souhaiterais faire le point. Quel est l'état d'avancement des mesures annoncées ? Le village de Saint-Fontaine fait-il partie des zones tests sélectionnées dans le cadre du marché d'un million d'euros portant sur la couverture des zones blanches en Wallonie, lancé par l'Agence du Numérique ?

Des projets ont-ils déjà été lancés dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, et en particulier dans le cadre de la fiche 135 « Connectivité » afin de couvrir les zones blanches en Wallonie ? Si oui, le village de Saint-Fontaine est-il concerné ?

D'autres initiatives ont-elles été prises par les opérateurs eux-mêmes en vue de solutionner le problème ?

Il indiquait également avoir pris contact avec la Ministre De Sutter afin d'aligner et de mutualiser les stratégies régionales et fédérales en matière de connectivité et de couverture des zones blanches. Quels ont été les résultats de ces discussions ? En sait-il plus quant aux modalités opérationnelles ?

Réponse

Que l'honorable membre soit sûr que je partage son attention pour le développement de la connectivité au bénéfice de l'ensemble du territoire wallon, y compris pour le village de Saint-Fontaine et la Commune de Clavier.

Le marché de « Connectivité avancée – Digital Wallonia » auquel il est fait référence n'étant pas encore clôturé, je ne suis pas en mesure de dire si le Saint-Fontaine en sera bénéficiaire. L'annonce des résultats est prévue pour la fin du mois d'avril au plus tard et les projets retenus seront communiqués publiquement au travers de la plateforme Digital Wallonia.

En ce qui concerne le Plan de Relance de Wallonie (PRW), le village de Saint-Fontaine pourrait être

concerné par l'action « Last Mile » de la fiche 131 relative à la connectivité du territoire. La fiche 135 porte quant à elle sur les premiers POC 5G en Wallonie.

Je n'ai néanmoins pas attendu la mise en œuvre de ces différentes actions pour travailler à l'amélioration de la connectivité de notre Région. Le village de Saint-Fontaine a ainsi fait l'objet d'une analyse technique et d'une recherche de solution en collaboration avec les opérateurs de télécommunications, comme c'est le cas pour chacune des situations qui sont portées à notre attention. C'est dans le cadre de ce travail qu'une piste a pu être identifiée au niveau de Proximus. Cette solution pourrait permettre d'améliorer sensiblement la situation des habitants de Saint-Fontaine indépendamment des actions précitées.

J'informe également avoir initié les négociations qui concernent la poursuite de l'accord Tax On Pylons (TOP) que j'avais reconduit fin 2020 avec les différents opérateurs et de concert avec mon Collègue en charge des Pouvoirs locaux pour la couverture des zones blanches et grises de Wallonie. Cet accord, conclu entre la Région wallonne et les opérateurs de télécommunications, vient à échéance cette année et j'ambitionne que les résultats positifs de cet accord puissent continuer de porter leurs fruits dans les années à venir.

En réponse à la question relative au plan de la Ministre De Sutter, l'Agence du Numérique m'informe que l'IBPT et le SPF Economie seront chargés de mettre en place un appel à projets auprès des opérateurs en vue d'opérationnaliser le plan. Une réunion s'est déjà tenue à ce sujet entre le Cabinet de la Ministre De Sutter et le mien. Davantage de précisions devraient encore nous parvenir.